

Département de la Drôme
**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-09-20032026

**Délibération
du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 026-212601058-20260320-DEL_09_20032026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de : Monsieur Denis CONIL, sur la convocation qui leur a été adressée, par le maire sortant.

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :
BARRA Muriel	X			
CONIL Denis	X			
FERRON Emmanuel	X			
GESQUIERE Erika	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yanniss	X			

Date de convocation :
15/03/2026

Secrétaire de séance :
Sandrine RIDEL

Objet : désignation d'un délégué titulaire à l'association AVENTIC

Monsieur le Maire expose qu'en raison du renouvellement de L'Assemblée municipale, il appartient au Conseil Municipal de procéder par délibération, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune au sein de l'association AVENTIC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

DÉSIGNE : - déléguée titulaire Madame Sandrine RIDEL
- délégué suppléant Monsieur Emmanuel FERRON

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

